



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 22 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-deux avril à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Cliusclat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Cliusclat, sous la présidence de M. Bertrand DELALLE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 avril 2014

PRESENTS: M. Bertrand DELALLE, Maire, Mme Isabelle PICCHI, Mme Jessica LABANNE, M. Jean-Patrice MISPREUVE, M. Quentin MONTEUX, Adjoints ; M. Rémi VINUESA, M. Christian PERRIER, Mme Lore HUSSON, M. Philippe ARCHIMBAUD, M. Gilbert CHAREYRON, M. Gérald BRUN, Mme Corinne BOREL, M. Julien POUX, Mme Annick HERVE, M. Lionel GRANJON.

Secrétaire de Séance : Mme Jessica LABANNE

Début de séance à 20h34

I. Approbation du CR du Conseil Municipal du 5/04/2014

Correctif : le vote pour arrêter le nombre d'adjoints a été réalisé à main levée.
Question de Mme Lore HUSSON : convocations par mail plutôt que par courrier.
Monsieur CHAREYRON précise que son intervention était exempte de toute animosité.
Echange sur les conditions de modification du compte rendu.
Modification apportée au CR précédent.

II. Nomination des délégués aux différentes commissions

II.1-Finances

Le Maire demande, parmi les membres du Conseil, qui souhaite participer à la Commission des Finances.

Font acte de candidature M. Bertrand DELALLE, Mme. Isabelle PICCHI, Mme. Lore HUSSON, M. Gilbert CHAREYRON, Mme. Corinne BOREL et M. Rémy VINUESA.

Le Maire propose ces candidats comme membres de la commission des Finances.

A l'unanimité des membres présents après le vote sont élus : M. Bertrand DELALLE, Mme. Isabelle PICCHI, Mme. Lore HUSSON, M. Gilbert CHAREYRON, Mme. Corinne BOREL et M. Rémy VINUESA.

II.2-Urbanisme

Le Maire demande, parmi les membres du Conseil, qui souhaite participer à la Commission Urbanisme.

Font acte de candidature M. Bertrand DELALLE, Mme. Isabelle PICCHI, M. Julien POUX, M. Quentin MONTEUX, M. Lionel GRANJON, Mme. Annick HERVE, Mme. Lore HUSSON et M. Gilbert CHAREYRON.

Le Maire propose ces candidats comme membres de la commission des Urbanisme.

A l'unanimité des membres présents après le vote sont élus : M. Bertrand DELALLE, Mme. Isabelle PICCHI, M. Julien POUX, M. Quentin MONTEUX, M. Lionel GRANJON, Mme. Annick HERVE, Mme. Lore HUSSON et M. Gilbert CHAREYRON.

II.3-Voirie

Le Maire demande, parmi les membres du Conseil, qui souhaite participer à la Commission Voirie. Font acte de candidature M. Bertrand DELALLE, M. Christian PERRIER, M. Quentin MONTEUX, M. Rémy VINUESA et M. Jean-Patrice MISPREUVE.

Le Maire propose ces candidats comme membres de la commission Voirie.

A l'unanimité des membres présents après le vote sont élus : M. Bertrand DELALLE, M. Christian PERRIER, M. Quentin MONTEUX, M. Rémy VINUESA et M. Jean-Patrice MISPREUVE.

II.4-Impôts directs (CCID)

Le Maire demande, parmi les membres du Conseil, qui souhaite participer à la Commission des Impôts directs sachant que le Conseil doit proposer 6 membres titulaires et 6 suppléants parmi les membres du Conseil et 6 titulaires et 6 suppléants parmi des personnes non élus. Parmi les candidats qui seront élus (12 titulaires et 12 suppléants), le Service Départemental des finances retiendra 6 titulaires et 6 suppléants.

Font acte de candidature :

- Titulaires : M. Bertrand DELALLE, M. Gilbert CHAREYRON, Mme. Lore HUSSON, Mme. Isabelle PICCHI, M. Lionel GRANJON, M. Julien POUX.
- Suppléants : Mme. Jessica LABANNE, Mme. Annick HERVE, M. Gérald BRUN, M. Jean-Patrice MISPREUVE, Mme. Corinne BOREL & M. Quentin MONTEUX.

Le Maire propose ces candidats comme candidats à la Commission des Impôts Directs.

A l'unanimité des membres présents après le vote sont élus :

- Titulaires : M. Bertrand DELALLE, M. Gilbert CHAREYRON, Mme. Lore HUSSON, Mme. Isabelle PICCHI, M. Lionel GRANJON, M. Julien POUX.
- Suppléants : Mme. Jessica LABANNE, Mme. Annick HERVE, M. Gérald BRUN, M. Jean-Patrice MISPREUVE, Mme. Corinne BOREL & M. Quentin MONTEUX

Une délibération complémentaire sera prise au prochain conseil pour les membres extérieurs au Conseil.

II.5-Informations & communications

Le Maire demande, parmi les membres du Conseil, qui souhaite participer à la Commission Informations & Communications.

Font acte de candidature M. Bertrand DELALLE, Mme. Jessica LABANNE, M. Julien POUX, M. Gilbert CHAREYRON, M. Jean-Patrice MISPREUVE, M. Lionel GRANJON et Mme. Lore HUSSON.

Le Maire propose ces candidats comme membres de la commission des Informations & Communications.

A l'unanimité des membres présents après le vote sont élus : M. Bertrand DELALLE, Mme Jessica LABANNE, M. Julien POUX, M. Gilbert CHAREYRON, M. Jean-Patrice MISPREUVE, M. Lionel GRANJON et Mme Lore HUSSON.

II.6-Fêtes et cérémonies

Le Maire demande, parmi les membres du Conseil, qui souhaite participer à la Commission Fêtes et Cérémonies.

Font acte de candidature M. Bertrand DELALLE, M. Quentin MONTEUX, Mme. Isabelle PICCHI, M. Julien POUX, M. Jean-Patrice MISPREUVE, M. Lionel GRANJON, Mme. Jessica LABANNE, M. Rémy VINUESA, M. Gilbert CHAREYRON et M. Philippe ARCHIMBAUD.

Le Maire propose ces candidats comme membres de la commission des Fêtes et Cérémonies.

A l'unanimité des membres présents après le vote sont élus : M. Bertrand DELALLE, M. Quentin MONTEUX, Mme. Isabelle PICCHI, M. Julien POUX, M. Jean-Patrice MISPREUVE, M. Lionel GRANJON, Mme. Jessica LABANNE, M. Rémy VINUESA, M. Gilbert CHAREYRON et M. Philippe ARCHIMBAUD.

II.7-Commission des marchés publics (CAO)

Le Maire demande, parmi les membres du Conseil, qui souhaite participer à la Commission des Marchés Publics, sachant qu'elle doit comporter au moins 3 membres titulaires et 3 suppléants.

Font acte de candidature :

- Titulaires : M. Bertrand DELALLE, M. Gilbert CHAREYRON, et Mme. Jessica LABANNE
- Suppléants : Mme. Isabelle PICCHI, Mme. Lore HUSSON et M. Lionel GRANJON.

Le Maire propose ces candidats comme membres de la commission des Marchés Publics.

A l'unanimité des membres présents après le vote sont élus :

- Titulaires : M. Bertrand DELALLE, M. Gilbert CHAREYRON, et Mme. Jessica LABANNE
- Suppléants : Mme. Isabelle PICCHI, Mme. Lore HUSSON et M. Lionel GRANJON.

III. Elections des représentants au SIVOS

Monsieur le Maire expose qu'à la suite des dernières élections municipales, le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS), auquel la commune adhère, est amené à renouveler son comité composé de délégués titulaires et suppléants. Il a la même durée que celle du mandat du conseil municipal.

Le Maire demande, parmi les membres du Conseil, qui souhaite participer au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire - 4 titulaires & 4 suppléants.

M. le Maire propose de désigner :

- Titulaires : M. Gérald BRUN, M. Lionel GRANJON, M. Julien POUX et M. Bertrand DELALLE
- Suppléants : Mme. Annick HERVE, M. Gilbert CHAREYRON, Mme Jessica LABANNE, M. Jean-Patrice MISPREUVE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, la désignation des représentants de la Commune au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS).

IV. Élections des représentants CCAS

Monsieur le Maire expose qu'à la suite des dernières élections municipales, les membres du Conseil municipal doivent choisir les représentants de la Commission du Centre Communal d'Action Sociale composée de 6 personnes du CM et de 6 personnes hors CM, désignées par le Maire. D'ores et déjà Mme Corinne POUX et Mme Françoise BELLINI se sont portées volontaires en tant que personnes extérieures au Conseil.

Dans le Conseil Municipal: M. Bertrand DELALLE, M. Philippe ARCHIMBAUD, M. Lionel GRANJON, M. Jean-Patrice MISPREUVE, Mme Annick HERVE et Gérald BRUN se présentent.

Hors Conseil Municipal : Mme Françoise BELLINI et Mme Corinne POUX.

Une délibération complémentaire sera apportée lors du prochain conseil, après nomination par le Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, les membres du CCAS.

V. Elections des délégués au SDED

Monsieur le Maire expose qu'à la suite des dernières élections municipales, Energie SDED, Syndicat départemental d'Energies de la Drôme, auquel adhère notre commune, doit renouveler son Comité Syndical.

Celui-ci est composé, notamment, de représentants des communes qui ont adhéré directement à Energie SDED et dont la population ne dépasse pas les 5 000 habitants. Ces représentants sont élus dans le cadre cantonal par un collège électoral réuni en chef-lieu de canton et composé de deux électeurs par commune intéressée, désignés par leur conseil municipal.

Monsieur le Maire décide de proposer :

M. Bertrand DELALLE et M. Jean-Patrice MISPREUVE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, la désignation des représentants de la Commune au SDED.

VI. Elections des délégués au SID

Monsieur le Maire expose qu'à la suite des dernières élections municipales, le Syndicat d'irrigation Drômois, auquel la commune adhère, est amené à renouveler ses délégués.

Celui-ci est composé, notamment de délégués qui représenteront la commune.

M. le Maire propose de désigner :

M. Christian PERRIER

M. Quentin MONTEUX

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, la désignation des représentants de la Commune au SID.

VII. Elections des délégués au SIEDR

Monsieur le Maire expose qu'à la suite des dernières élections municipales, le Syndicat Intercommunal des Eaux Drôme Rhône, auquel la commune adhère, est amené à renouveler ses délégués.

Celui-ci est composé, notamment de délégués qui représenteront la commune.

M. le Maire propose de désigner :

M. Gilbert CHARREYRON
M. Rémi VINUESA

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, la désignation des représentants de la Commune au SIEDR.

VIII. Elections délégués au CNAS

Monsieur le Maire expose qu'à la suite des dernières élections municipales, les membres du conseil municipal doivent élire les représentants au sein du Comité National d'Action Social. Cette commission est élue durant le mandat du conseil municipal.

M. le Maire propose de désigner :

M. Lionel GRANJON
Mme Maud BLEYER-BASHIR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, la désignation des représentants de la Commune au CNAS.

IX. Elections délégués au SIGMA

Monsieur le Maire expose qu'à la suite des dernières élections municipales, les membres du conseil municipal doivent élire les représentants au sein du Syndicat Intercommunal de Gestion Mutualisé de l'assainissement. Cette commission est élue durant le mandat du conseil municipal.

M. le Maire propose de désigner :

Titulaires : M. Bertrand DELALLE, M. Jean-Patrice MISPREUVE
Suppléant : Lionel GRANJON.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, la désignation des représentants de la Commune au SIGMA.

X. Délégations du Conseil Municipal au Maire

Mme Isabelle PICCHI fait lecture des points principaux de la circulaire.

M. le Maire expose au Conseil Municipal que les dispositions du code général des collectivités locales et territoriales, dans son article L 2122-22 permettent au Conseil Municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences.

M. le Maire demande au Conseil Municipal de lui confier les délégations d'attributions autorisées par la loi.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 14 voix pour et une abstention, décide de déléguer au Maire pour la durée de son mandat toutes les compétences autorisées par la loi.

XI. Indemnités de fonctions aux nouveaux élus

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il lui appartient de fixer les indemnités attribuées au Maire, aux Adjoints et au Conseillers Délégués.

Le plafond autorisé est de 31% de l'indice 1015 (~1.178,46 €) pour le Maire et 8,25% de ce même indice (~313,62 €) pour les Adjoints.

Le total des indemnités est plafonné à celle attribuée au Maire + celles des 4 adjoints, soit 64% de l'indice 1015.

Le Maire propose une répartition comme suit :

- Le Maire 19.84 % de l'indice 1015 soit 674.72 € net.
- Les Adjoints 5.28 % de l'indice 1015 soit 179.56 € net.
- Les Conseillers délégués 3.84 % de l'indice 1015 soit 130.60 € net.

Les délégués ne sont pas élus mais désignés par arrêté, précision des fonctions des délégués et du souhait de permettre aux délégués de recevoir une indemnité.

Avec Mme Isabelle PICCHI, 1^{ère} adjointe à l'économie et aux finances :

Déléguée : Mme Lore HUSSON

Avec Mme Jessica LABANNE, 2^{ème} adjointe

Délégué : M. Julien POUX

Avec M. Jean-Patrice MISPREUVE, 3^{ème} adjoint

Délégués : M. Lionel GRANJON, M. Philippe ARCHIMBAUD

Avec M. Quentin MONTEUX, 4^{ème} adjoint

Délégué : M. CHRISTIAN PERRIER

M. Gilbert CHAREYRON est proposé comme délégué à la nomination des voies et numéros de voies, avec le maire, et travaillera également sur la signalétique.

Il est précisé qu'il n'y aura pas de délégation à l'urbanisme

XII. Indemnité annuelle du conseil en faveur du comptable.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un arrêté interministériel paru au Journal Officiel du 16/12/1983 a défini les conditions d'attribution, au receveur-municipal, de l'indemnité de conseil.

Cette indemnité rémunère les prestations de conseil et d'assistance à caractère facultatif, fournies par le comptable en matière budgétaire économique, financière et comptable, notamment dans les domaines relatifs à :

- l'établissement des documents budgétaires et comptables,
- la gestion financière, l'analyse budgétaire, financière et de trésorerie,
- la gestion économique, en particulier pour les actions en faveur du développement économique et de l'aide aux entreprises,
- la mise en œuvre des réglementations économiques, budgétaires et financières.

Monsieur Jean-Michel CHABAL, Trésorier de Loriol sur Drôme, receveur-municipal, ayant donné son accord sur l'ensemble de ces prestations, Madame le Maire propose de lui attribuer l'indemnité de conseil selon les termes de l'article 4 de l'arrêté précité, à savoir :

- base de calcul : moyenne annuelle des dépenses des trois derniers exercices clos, à l'exception des opérations d'ordre.
- Le taux :

A	0 à 7 622,75 €	3p/mille
B	7 622,75 € à 30 498,80 €	2p/mille
C	30 489,80 à 60 979,61 €	1,50p/mille
D	60 979,61 à 121 959,21 €	1p/mille
E	121 959,21 à 228 673,53 €	0,75 p/mille
F	228 673,53 à 381 122,54 €	0,50p/mille
G	381 122,54 à 609 796,07 €	0,25p/mille
H	Au-delà de 609 796,07 €	0,10p/mille

Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents.

XIII. Questions diverses

En réponse à une question posée, le syndicat de prévention de la délinquance ne s'est pas encore manifesté.

- **Poterie**

Un bail précaire va être signé jusqu'à fin octobre avec M. Richard ESTEBAN, potier de terre vernissée qui a travaillé avec M. Philippe SOURDIVE avant de s'installer à Aigues-Vives.

Il y vendra sa poterie ainsi que celle d'autres potiers ayant également travaillé à Cliousclat tout en communiquant de la provenance de la marchandise.

Cela va permettre de rouvrir le plus rapidement possible et d'éviter ainsi de perdre la clientèle.

Le magasin sera ouvert les vacances scolaires et tous les week-ends.

Réouverture prévue le 26 avril 2014.

-communication à faire aux fiches clients

-réflexion sur une manifestation pour la réouverture du magasin.

Question de Gilbert concernant les demandes de subvention, par rapport à ce bail précaire.

Il est prévu la création d'une commission extramunicipale qui va travailler sur son devenir et monter des dossiers de demande de subventions.

Elle comprendra des conseillers municipaux et surtout des personnes compétentes externes.

Discussions concernant l'installation de M. Richard ESTEBAN qui n'apporte pas de poteries de Cliousclat.

- **Intervention d'Isabelle sur des points soulevés avec Maud**

Revoir les modalités d'utilisation de la maison des Associations (tarifs, fréquentation, ménage, porte ouverte...) réflexion sur la mise en place d'un règlement.

Travaux dans la mairie : le sol doit être refait, cet été serait la meilleure période. Question de Mme Lore HUSSON concernant l'inscription de cette dépense au budget.

Salle des fêtes : installation d'une main courante dans l'escalier

Local Technique : mise en sécurité suite à des vols

Questions sur la reprise des agents dont les contrats se terminent bientôt. Alain a un contrat qui se termine fin mai, Mathieu également, et Maud qui va être titularisée..

- **Divers**

Création d'un site www.cliousclat.fr et d'adresses pour tous les conseillers.

Infos sur le site de la poterie et de Cliousclat, appel aux bonnes volontés.

Isabelle intervention et présentation d'un festival de théâtre de rue, Village et compagnie.

Demande concernant les festivités prévues, pas de réponse, rien de programmé pour la fête de la musique ; se concerter avec Mirmande.

Visites de la poterie et du village, à vérifier auprès de l'OT.

Programmation des conseils municipaux

Un lundi soir par mois en alternance avec des réunions hors conseil.

Cérémonies

- Commémoration le 27 avril 2014
- Cérémonie du 8 mai 10h30 Loriol et 11h30 à Cliousclat prévoir verre de l'amitié.

Drapeau à poser

Prochaine réunion

Le lundi 5 mai à 20h30

Séance levée à 22h06